

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2021

2021-12-15/01 - Budget Ville 2021 - Décision modificative n° 3.

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

L'objet principal de cette décision modificative est d'ajuster les crédits de l'exercice en cours :

Fonctionnement

Dépenses :

- prise en compte du montant réel du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) (-1,2 M€),
- excédent de fonctionnement viré à la section d'investissement (1,2 M€).

Investissement

Dépenses :

- Remboursement de la taxe d'aménagement suite à une annulation de permis de construire (30 K€),
- opérations non réalisées sur l'exercice 2021 et qui seront, en partie, réinscrites au budget 2022 (-1,18 M€) (voiries avenue PICARDIE, allée Jean MONNET, avenue DE GAULLE et nouveau terrain CTM),
- consignation dans le cadre de la préemption rue Paul DAUTIER (1,2 M€).

Recettes réelles :

- montant réel du FCTVA (+250 K€),
- décalage sur l'exercice 2022 de subventions versées par le Conseil régional notamment pour l'école Simone VEIL (-1,4 M€).
- excédent de fonctionnement viré à la section d'investissement (1,2 M€).

Opérations d'ordre :

- transfert comptable des avances versées dans le cadre du contrat de mandat Louvois et de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement intérieur de l'école Simone VEIL (970 K€ en dépenses et recettes, 1 600 € en dépenses et recettes).

Des avis favorables, à l'unanimité, ont été rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement, et, Solidarités-Qualité de Vie, réunies en séances le 06 décembre 2021.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n° 3 du budget 2021.

Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
014	739222	FSRIF	-1 200 000,00 €	
	023	Virement à la section d'investissement	1 200 000,00 €	

Investissement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
10	10226	Taxe d'aménagement	30 000,00 €	
21	2151	Réseaux de voirie	-800 000,00 €	
21	2152	Installations de voirie	-380 000,00 €	
27	275	Dépôts et cautionnements versés	1 200 000,00 €	
10	10222	FCTVA		250 000,00 €
13	1322	Régions – Subventions		-1 400 000,00 €
041	2313	Constructions – Louvois	970 000,00 €	
041	2031	Honoraires	1 600 ,00 €	
041	238	Avances – Mandat Louvois		970 000,00 €
041	237	Avances incorporelles		1 600,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement		1 200 000,00 €